

(LIEU ET DATE)

Le très honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Bureau du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A2

Monsieur le Premier ministre,

Plus tôt cette année, vous avez annoncé que la santé maternelle serait l'une de vos priorités au prochain sommet du G8 en juin.¹ Cependant, depuis cette annonce, des membres de votre cabinet ont déclaré publiquement que la stratégie d'amélioration de la santé maternelle de votre gouvernement ne passait pas par l'accès à des méthodes de planification des naissances, y compris l'avortement légal et sécuritaire et la contraception. Suite à des pressions publiques et internationales, vous avez modifié votre position. Vous dites maintenant que la contraception sera incluse dans votre plan, mais toujours pas l'avortement. Or, nous croyons que l'avortement légal et sécuritaire fait partie d'une offre complète de services de planification des naissances pouvant véritablement garantir la santé maternelle et reproductive.

Les données scientifiques parlent d'elles-mêmes : l'accès à des services d'avortements sécuritaires sauve des vies. En effet, l'avortement non sécuritaire est l'une des causes importantes de la mortalité maternelle dans les pays en développement. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 70 000 femmes dans le monde meurent chaque année des suites d'un avortement pratiqué dans de mauvaises conditions et des milliers d'autres en garderont des séquelles permanentes.² Si vous souhaitez améliorer la santé maternelle, ce doit être celle de toutes les femmes, y compris celles qui ont besoin d'un avortement légal et sécuritaire.

Lors du dernier sommet du G8 qui s'est déroulé en Italie, vous et les autres chefs d'États membres du G8 vous êtes entendus pour dire que l'amélioration de la santé maternelle et infantile était un besoin criant

¹ <http://www.ledevoir.com/politique/canada/282045/ameliorer-le-sort-des-femmes-et-des-enfants-a-davos-harper-reitere-ses-nouvelles-preoccupations>

² http://whqlibdoc.who.int/publications/2004/9242590347_fre.pdf

partout dans le monde et pour accélérer le progrès en matière de santé maternelle.³ Il est temps de tenir promesse, surtout que nous célébrons cette année le 15^e anniversaire du Programme d'action de Beijing, où les gouvernements du monde—dont celui du Canada—ont réaffirmé « que les droits en matière de reproduction sont fondés sur la reconnaissance du droit fondamental qu'ont tous les couples et tous les individus de décider librement et en toute responsabilité du nombre de leurs enfants et de l'espacement des naissances, et de disposer de l'information et des moyens voulus, ainsi que du droit qu'a chacun de jouir du meilleur état de santé possible en matière de sexualité et de reproduction [...] »⁴

Le Canada a la chance d'être le leader d'une initiative importante en faveur de la santé des femmes partout dans le monde. Nous demandons à ce que vous poursuiviez la longue tradition canadienne de reconnaître les droits des femmes en matière de santé reproductive et nous vous empressons de prioriser l'accès à la contraception, à l'avortement légal et sécuritaire et à tous les services de planification des naissances dans votre initiative pour améliorer la santé maternelle. Déjà, votre gouvernement s'est fait critiquer à cet égard par la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, et par le secrétaire d'État aux Affaires étrangères et du Commonwealth britannique, David Miliband. Ne nous faites pas honte en reculant sur cette question.

Sincères salutations,

(SIGNATURE)

c. c. L'honorable Beverly J. Oda, ministre de la Coopération internationale
L'honorable Lawrence Cannon, ministre des Affaires étrangères

³ http://www.g8italia2009.it/static/G8_Allegato/G8_Declaration_08_07_09_final.0.pdf (en anglais)

⁴ Paragraphe 223 du Programme d'action de Beijing adopté lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, en 1995. Voir <http://www.aidh.org/Femme/Images/decla-pek.in.pdf>.